

comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit Bref, en date du trentième jour du mois d'Octobre dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en

Chancellerie, *Canada*.

A *Wm. B. Lindsay*, Ecuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*,

*Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

*Ottawa*, 23 Novembre 1868.

Puissance du *Canada*, } Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Election en date  
SAVOIR : } du neuvième jour du mois d'Octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général du *Canada*, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le District Electoral d'*York*, dans la Province du *Nouveau-Brunswick* (*Thomas Temple*, Ecuyer, Shérif, nommé Officier-Rapporteur pour le dit District Electoral), pour l'élection d'un Membre devant représenter le dit District Electoral d'*York* à la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, à la place de l'Honorable *Charles Fisher*, qui, depuis son Election comme représentant du dit District Electoral d'*York*, a accepté une charge sous la Couronne, à laquelle est attaché un salaire annuel payable par elle, c'est à savoir : la charge de Juge de la Cour Supérieure du *Nouveau-Brunswick*, *John Pickard*, Ecuyer, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit Bref en date du vingt-huitième jour du mois d'Octobre dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en

Chancellerie, *Canada*.

A *Wm. B. Lindsay*, Ecuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*,

*Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

*Ottawa*, 9 Janvier 1869.

Puissance du *Canada*, } Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Election en date  
SAVOIR : } du treizième jour du mois de Novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général du *Canada*, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le District Electoral de *Northumberland*, dans la Province du *Nouveau-Brunswick* (*James Mitchell*, Ecuyer, Shérif, nommé Officier-Rapporteur pour le dit District Electoral), pour l'élection d'un Membre devant représenter le dit District Electoral de *Northumberland* à la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, à la place de l'Honorable *John Mercer Johnson*, qui, depuis son Election comme Représentant du dit District Electoral de *Northumberland* est décédé, *Richard Hutchison*, Ecuyer, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit Bref en date du vingt-quatrième jour du mois de Décembre dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en

Chancellerie, *Canada*.

A *Wm. B. Lindsay*, Ecuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*,

*Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

*Ottawa*, 23 Janvier 1869.

Puissance du *Canada*, } Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Election en date  
SAVOIR : } du vingt-neuvième jour du mois de Décembre dernier, émis par Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour